RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Publication trimestrielle des données budgétaires des administrations locales en application de la directive 2011/85/UE du 8 novembre 2011 sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des Etats membres

L'article 3.2 de la directive 2011/85/UE du 8 novembre 2011 prévoit que :

« Les Etats membres assurent la publication régulière, et en temps utile, de données budgétaires afférentes à tous les sous-secteurs des administrations publiques (…). Ils publient notamment :

a) des données budgétaires établies sur la base de la comptabilité de caisse (ou, si ces données ne sont pas disponibles, les chiffres équivalents provenant de la comptabilité publique), selon les périodicités suivantes (…):

- (…) tous les trois mois, avant la fin du trimestre suivant, pour le sous-secteur des administrations locales.(…) ».

Données 2018

Données comptables 2018 arrêtées au 31 mars 2018 :

	En millions d'€
Recettes totales	43 560
Dépenses totales	55 581
Solde	-12 022

Données comptables 2018 arrêtées au 30 juin 2018 :

	En millions d'€
Recettes totales	128 860
Dépenses totales	132 276
Solde	-3 416

Données comptables 2018 arrêtées au 30 septembre 2018 :

	En millions d'€
Recettes totales	225 636
Dépenses totales	217 219
Solde	8 417

Données comptables 2018 arrêtées au 31 décembre 2018 :

	En millions d'€
Recettes totales	319 910
Dépenses totales	315 181
Solde	4 729

Données comptables 2018 arrêtées au 30 août 2019:

	En millions d'€
Recettes totales	377 606
Dépenses totales	350 877
Solde	26 729

Données 2019

Données comptables 2019 arrêtées au 31 mars 2019 :

	En millions d'€
Recettes totales	47 188
Dépenses totales	57 215
Solde	-10 027

Données comptables 2019 arrêtées au 30 juin 2019 :

	En millions d'€
Recettes totales	134 505
Dépenses totales	137 533
Solde	-3 028

Données comptables 2019 arrêtées au 30 septembre 2019 :

	En millions d'€
Recettes totales	238 239
Dépenses totales	228 902
Solde	9 338

Données comptables 2019 arrêtées à fin décembre 2019 :

	En millions d'€
Recettes totales	333 056
Dépenses totales	330 164
Solde	2 892

Données comptables 2019 arrêtées au 30 août 2020:

	En millions d'€
Recettes totales	390 216
Dépenses totales	365 170
Solde	25 046

Données 2020

Données comptables 2020 arrêtées au 31 mars 2020 :

	En millions d'€
Recettes totales	50 395
Dépenses totales	62 675
Solde	-12 280

Données comptables 2020 arrêtées au 30 juin 2020 :

	En millions d'€
Recettes totales	127 218
Dépenses totales	135 306
Solde	-8 088

Données comptables 2020 arrêtées au 30 septembre 2020 :

	En millions d'€
Recettes totales	230 976
Dépenses totales	220 507
Solde	10 469

Données comptables 2020 arrêtées à fin décembre 2020 :

	En millions d'€
Recettes totales	342 323
Dépenses totales	328 823
Solde	13 500

Données comptables 2020 arrêtées au 30 août 2021 :

	En millions d'€
Recettes totales	395 824
Dépenses totales	363 179
Solde	32 645

Données 2021

Données comptables 2021 arrêtées au 31 mars 2021 :

	En millions d'€
Recettes totales	50 971
Dépenses totales	61 652
Solde	-10 681

Données comptables 2021 arrêtées au 30 juin 2021 :

	En millions d'€
Recettes totales	151 489
Dépenses totales	149 503
Solde	1 986

Données comptables 2021 arrêtées au 30 septembre 2021 :

	En millions d'€
Recettes totales	245 597
Dépenses totales	234 515
Solde	11 082

Données comptables 2021 arrêtées à fin décembre 2021 :

	En millions d'€
Recettes totales	355 320
Dépenses totales	345 386
Solde	9 934

Données 2022

Données comptables 2022 arrêtées au 31 mars 2022 :

	En millions d'€
Recettes totales	57 178
Dépenses totales	65 008
Solde	-7 830

Données comptables 2022 arrêtées au 30 juin 2022 :

	En millions d'€
Recettes totales	155 066
Dépenses totales	154 670
Solde	396

Données comptables 2022 arrêtées au 30 septembre 2022 :

	En millions d'€
Recettes totales	262 764
Dépenses totales	248 438
Solde	14 326

Données comptables 2022 arrêtées à fin décembre 2022 :

	En millions d'€
Recettes totales	372 626
Dépenses totales	360 539
Solde	12 087

Données comptables 2022 arrêtées au 31 juillet 2023 :

	En millions d'€
Recettes totales	430 179
Dépenses totales	400 526
Solde	29 653

Données 2023

Données comptables 2023 arrêtées au 31 mars 2023 :

	En millions d'€
Recettes totales	58 678
Dépenses totales	67 496
Solde	-8 818

Données comptables 2023 arrêtées au 30 juin 2023 :

	En millions d'€
Recettes totales	159 983
Dépenses totales	162 400
Solde	-2 417

Données comptables 2023 arrêtées au 30 septembre 2023 :

	En millions d'€
Recettes totales	271 385
Dépenses totales	262 733
Solde	8 652

ANNEXE 1 : Données des exercices 2012 à 2017

Données 2012

Données comptables 2012 arrêtées au 31 mars 2012 :

	En millions d'€
Recettes totales	35 513
Dépenses totales	55 582
Solde	- 20 069

Données comptables 2012 arrêtées au 30 juin 2012 :

	En millions d'€
Recettes totales	113 891
Dépenses totales	121 569
Solde	- 7 678

Données comptables 2012 arrêtées au 30 septembre 2012 :

	En millions d'€
Recettes totales	199 276
Dépenses totales	193 395
Solde	5 881

Données comptables 2012 arrêtées au 31 décembre 2012 :

	En millions d'€
Recettes totales	282 542
Dépenses totales	277 360
Solde	5 182

Données comptables 2012 arrêtées au 31 mars 2013 :

	En millions d'€
Recettes totales	335 299
Dépenses totales	307 454
Solde	27 845

Données 2013

Données comptables 2013 arrêtées au 31 mars 2013 :

	En millions d'€
Recettes totales	36 865
Dépenses totales	54 060
Solde	- 17 195

Données comptables 2013 arrêtées au 30 juin 2013 :

	En millions d'€
Recettes totales	117 147
Dépenses totales	123 359
Solde	- 6 212

Données comptables 2013 arrêtées au 30 septembre 2013 :

	En millions d'€
Recettes totales	201 169
Dépenses totales	199 219
Solde	1 940

Données comptables 2013 arrêtées au 31 décembre 2013 :

	En millions d'€
Recettes totales	283 529
Dépenses totales	286 105
Solde	- 2 576

Données comptables 2013 arrêtées au 31 mars 2014 :

	En millions d'€
Recettes totales	335 391
Dépenses totales	314 171
Solde	21 220

Données 2014

Données comptables 2014 arrêtées au 31 mars 2014 :

	En millions d'€
Recettes totales	40 878
Dépenses totales	58 169
Solde	- 17 291

Données comptables 2014 arrêtées au 30 juin 2014 :

	En millions d'€
Recettes totales	113 632
Dépenses totales	126 656
Solde	- 13 024

Données comptables 2014 arrêtées au 30 septembre 2014 :

	En millions d'€
Recettes totales	205 105
Dépenses totales	203 377
Solde	1 728

Données comptables 2014 arrêtées au 31 décembre 2014 :

	En millions d'€
Recettes totales	289 600
Dépenses totales	289 125
Solde	475

Données comptables 2014 arrêtées au 31 mars 2015 :

	En millions d'€
Recettes totales	335 299
Dépenses totales	307 454
Solde	27 845

Données 2015

Données comptables 2015 arrêtées au 31 mars 2015 :

	En millions d'€
Recettes totales	43 339
Dépenses totales	55 847
Solde	-12 508

Données comptables 2015 arrêtées au 30 juin 2015 :

	En millions d'€
Recettes totales	122 563
Dépenses totales	128 326
Solde	-5 763

Données comptables 2015 arrêtées au 30 septembre 2015 :

	En millions d'€
Recettes totales	209 095
Dépenses totales	204 062
Solde	5 032

Données comptables 2015 arrêtées au 31 décembre 2015 :

	En millions d'€
Recettes totales	300 276
Dépenses totales	294 381
Solde	5 895

Données comptables 2015 arrêtées au 31 mars 2016 :

	En millions d'€
Recettes totales	346 777
Dépenses totales	321 505
Solde	25 272

Données 2016

Données comptables 2016 arrêtées au 31 mars 2016 :

	En millions d'€
Recettes totales	41 177
Dépenses totales	53 736
Solde	-12 559

Données comptables 2016 arrêtées au 30 juin 2016 :

	En millions d'€
Recettes totales	126 690
Dépenses totales	126 483
Solde	207

Données comptables 2016 arrêtées au 30 septembre 2016 :

	En millions d'€
Recettes totales	208 341
Dépenses totales	201 908
Solde	6 433

Données comptables 2016 arrêtées au 31 décembre 2016 :

	En millions d'€
Recettes totales	300 939
Dépenses totales	296 190
Solde	4 749

Données comptables 2016 arrêtées au 31 août 2017 :

	En millions d'€
Recettes totales	345 936
Dépenses totales	323 145
Solde	22 791

Données 2017

Données comptables 2017 arrêtées au 31 mars 2017 :

	En millions d'€
Recettes totales	46 059
Dépenses totales	55 992
Solde	-9 933

Données comptables 2017 arrêtées au 30 juin 2017 :

	En millions d'€
Recettes totales	132 050
Dépenses totales	129 558
Solde	2 492

Données comptables 2017 arrêtées au 30 septembre 2017 :

	En millions d'€
Recettes totales	219 439
Dépenses totales	210 275
Solde	9 164

Données comptables 2017 arrêtées au 31 décembre 2017 :

	En millions d'€
Recettes totales	311 310
Dépenses totales	308 702
Solde	2 608

Données comptables 2017 arrêtées au 30 septembre 2018:

	En millions d'€
Recettes totales	367 800
Dépenses totales	344 629
Solde	23 171

ANNEXE 2 : Précisions et précautions méthodologiques

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces données publiées ne sauraient traduire, avant le 4ème trimestre, une quelconque tendance sur la situation des finances publiques locales de l'exercice en cours, compte tenu de l'absence de comptabilité de caisse dans les collectivités et établissements publics locaux.

Les données publiées sont issues des balances comptables provisoires arrêtées à la fin de chaque trimestre. Elles proviennent des systèmes d'information de la direction générale des finances publiques (DGFiP) mis à la disposition de ses comptables directs qui assurent la gestion comptable et financière des collectivités locales et des établissements publics locaux en application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

1/ Définitions des données

Les recettes totales s'entendent comme la somme de l'ensemble des opérations de recettes réelles et d'ordre des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les dépenses totales s'entendent comme la somme de l'ensemble des opérations de dépenses réelles et d'ordre des sections de fonctionnement et d'investissement.

Le solde est égal à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales.

2/ Périmètre des données :

- les collectivités territoriales à compétence générale : communes, départements et régions ;

- les groupements de communes à fiscalité propre (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et métropoles) ;

- les syndicats de communes (SIVU/SIVOM) dont l'activité est considérée comme non-marchande ;

- les établissements publics locaux à caractère administratif : centres communaux d'action sociale (CCAS), caisses des écoles, services départementaux de secours et d'incendie (SDIS) etc ;

Figurent également le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) dont les données sont récupérées manuellement par la DGFiP et le syndicat Île-de-France Mobilités (ex STIF).

3/ Nature des données :

Il n'existe pas de comptabilité de caisse pour les collectivités locales et les établissements publics locaux.

La comptabilité des collectivités locales et des établissements publics locaux est exclusivement tenue selon le principe des droits constatés. Les nomenclatures comptables du secteur public local (M14, M4, M52, M57, M71 etc.) sont directement inspirées du plan comptable général et sont conformes aux standards comptables internationaux.

La comptabilité est ainsi conçue pour fournir une image annuelle et fidèle de la situation financière et du patrimoine des collectivités locales.

Par conséquent, si les dépenses de fonctionnement et notamment les charges de personnel sont bien enregistrées mensuellement, il n’en est pas toujours de même des recettes de fonctionnement et surtout des dépenses d’équipement pour lesquelles le calendrier budgétaire et les cycles d’investissement conduisent à une concentration des enregistrements comptables des opérations afférentes sur le second semestre de l’année.

Ainsi, en matière de produits provenant de la fiscalité directe locale, il arrive que certaines collectivités émettent un titre de recettes en début d'année sur la base du montant voté au budget primitif et procèdent, le cas échéant, à une régularisation en fin d'année. D'autres collectivités émettent un titre de recettes chaque mois au fur et à mesure de la réception des avances mensuelles. Enfin, une dernière catégorie de collectivités émet un titre en fin de période.

Il en va de même des dépenses d'équipement dont les mandats correspondants ne sont pas enregistrés de manière régulière sur l'année, mais beaucoup plus en aval au cours du second semestre de l'année.

Si ces modalités d'enregistrement comptable n'influent en rien la situation annuelle de la collectivité, elles conduisent à fortement relativiser la pertinence des restitutions infra-annuelles.

En conséquence, une lecture directe de la comptabilité, avant la clôture des comptes, n'apporte pas un éclairage précis sur l'évolution infra-annuelle de la situation financière des collectivités locales.